



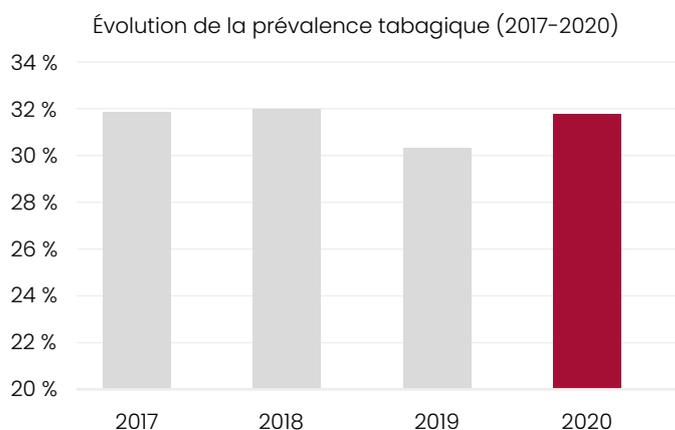
**LE MARCHÉ
DU TABAC
EN FRANCE
2017-2021**

LE MARCHÉ DU TABAC EN FRANCE

LA PRÉVALENCE TABAGIQUE

En 2020, 31,8 % des adultes français (18-75 ans) déclaraient fumer, dont un quart quotidiennement (25,5 %)¹. Le nombre total de fumeurs reste donc stable par rapport à 2017².

Sur la même période, le prix du paquet de 20 cigarettes de la marque la plus vendue est passé de 7,05 € à 9,95 €. En 2021, son prix était de 10,50 €³.



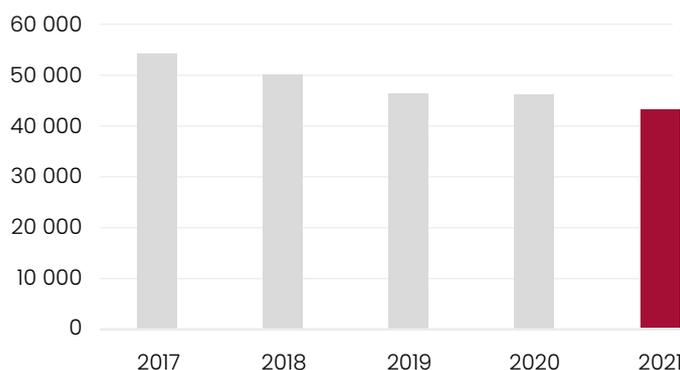
Source : Baromètre annuel Santé publique France

LIVRAISON DES FABRICANTS DANS LE RÉSEAU DES BURALISTES

Les livraisons de produits du tabac dans le réseau des buralistes sont passées de 54 525 tonnes en 2017 à 43 188 en 2021⁴.

Il est à noter que l'année 2020 a été particulière, avec une stabilité des livraisons opérées par rapport à 2019, en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19 et à la fermeture des frontières, provoquant une hausse des ventes dans le réseau des buralistes de 23,7 % sur la période du 1^{er} confinement (17/03/2020 au 03/05/2020)⁴.

Évolution des livraisons des fabricants dans le réseau des buralistes (2017-2021)

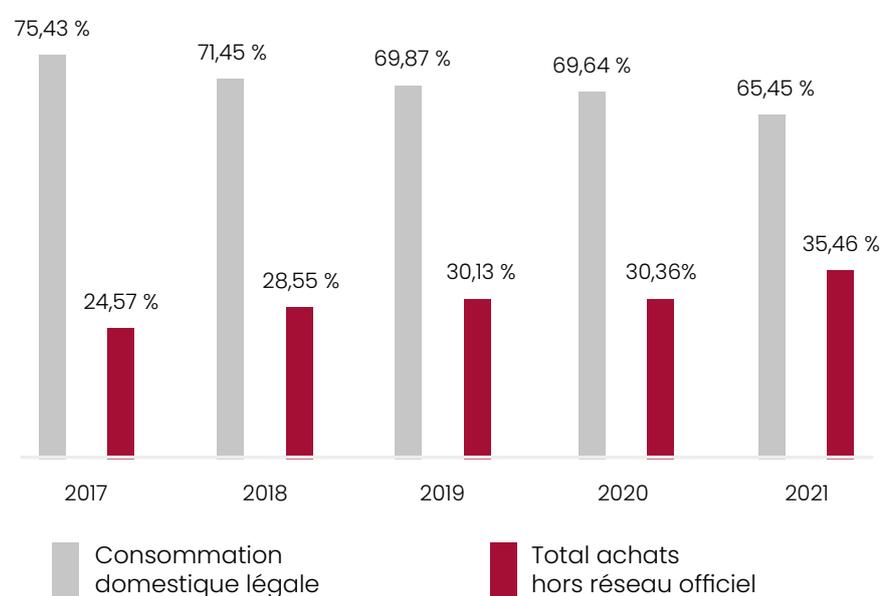


Source : Logista



LES SOURCES D'ACHATS DES PRODUITS DU TABAC

Entre 2017 et 2021, le pourcentage des produits du tabac achetés dans le **réseau des buralistes a baissé de façon constante, passant de 75,4 % à 64,5 %**. La part de produits du tabac achetés en dehors du réseau des buralistes (achats frontaliers et marché parallèle) a, sur la même période, **crû de près de 11 points**⁵.



“

Le pourcentage des produits du tabac achetés dans le réseau des buralistes a baissé de façon constante, alors que celui des produits du tabac achetés en dehors du réseau officiel a crû de près de 11 points.

”

LE MARCHÉ PARALLÈLE DES PRODUITS DU TABAC

DÉFINITIONS

4 éléments constituent le marché parallèle.

ILLÉGAL



La contrebande

Elle consiste en **l'importation illégale de produits authentiques** dans le but de les revendre, sans payer les taxes du pays de destination. Elle peut être pratiquée à la fois par de grandes organisations criminelles ou prendre la forme d'un « trafic de fourmi » mené par des particuliers.



La contrefaçon

Il s'agit de **copies de marques légales**, fabriquées dans des usines clandestines pour être vendues sur le marché.

En 2021, en Europe, 125 usines ont été démantelées.



Les marques blanches

Appelées également « illicit whites », il s'agit de **cigarettes à bas coût produites légalement par de petits acteurs**, dans le seul but d'être vendues illégalement dans un pays où la marque n'existe pas et où les taxes et les prix sont plus élevés que dans le pays de fabrication.

LÉGAL

dans le respect des règles en vigueur



Le commerce transfrontalier

C'est le fait d'acheter ses produits du tabac (cigarettes, cigares, tabac à rouler) à l'étranger.

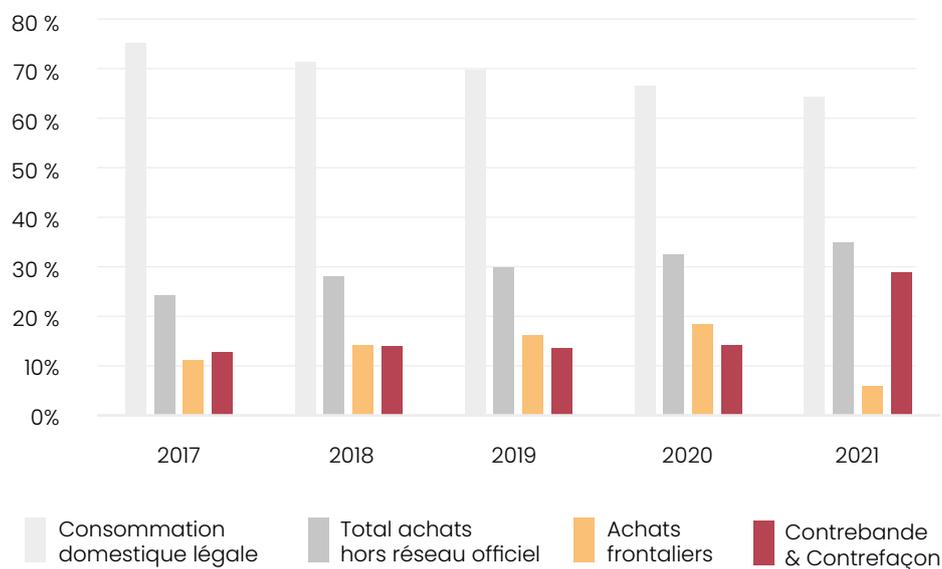
Ces achats sont réglementés⁶ :

Cigarettes = 1 cartouche • Tabac à rouler = 250 g
Cigares = 50 unités • Cigarillos = 100 unités

L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ PARALLÈLE

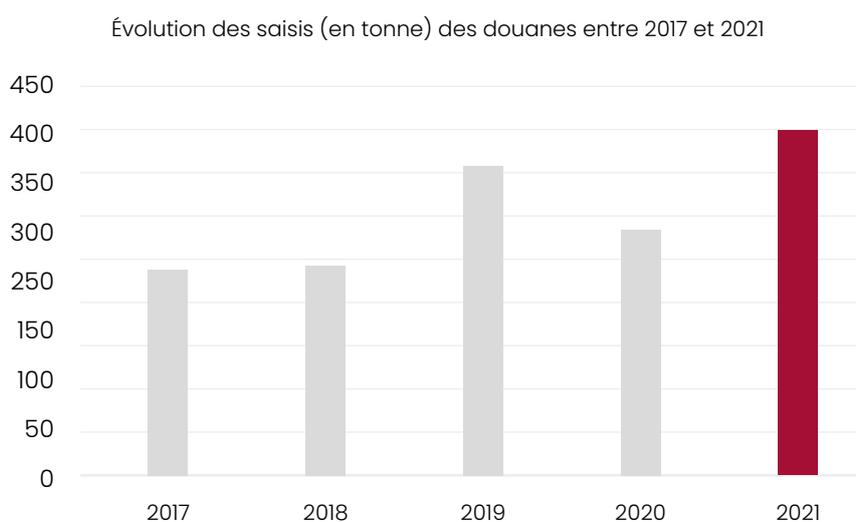
Si la baisse des ventes dans le réseau des buralistes est constante entre 2017 et 2021, **la part des achats en dehors de ce réseau ne cesse de progresser, passant de 24,57 % à 35,46 %**⁷. La part des achats transfrontaliers, après une hausse constante en lien avec la stratégie gouvernementale de hausse des taxes, s'effondre en 2021 et est supplantée par l'explosion de la contrefaçon.

Évolution de la répartition des sources d'achat des produits du tabac en 2021



LES SAISIES DES DOUANES

En 2017, 238 tonnes de produits du tabac issus de la contrebande ou de la contrefaçon ont été saisies, pour 241 tonnes en 2018, 360 en 2019 et 284 tonnes en 2020. **2021 a été une année record avec 400 tonnes saisies⁸.**



LES PEINES ENCOURUES

La vente à la sauvette est punie de six mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende.

Tout contrevenant de contrebande est passible, entre autres, d'un emprisonnement de 3 ans, d'une amende comprise entre une et deux fois la valeur de la marchandise.

L'importation ou la production de marchandises, sous une marque contrefaite, pour les vendre sont passibles **de quatre ans de d'emprisonnement et de 400 000 euros d'amende.** Ces peines sont portées à cinq ans d'emprisonnement lorsque les délits ont été commis en bande organisée⁹.

Sources : 8 - <https://revuedestabacs.com/blog/tonnage-des-saisies-2021-413-en-2021/#:-:text=La%20douane%20fran%C3%A7aise%20a%20publi%C3%A9,et%20de%20tabac%20%C3%A0%20chicha>

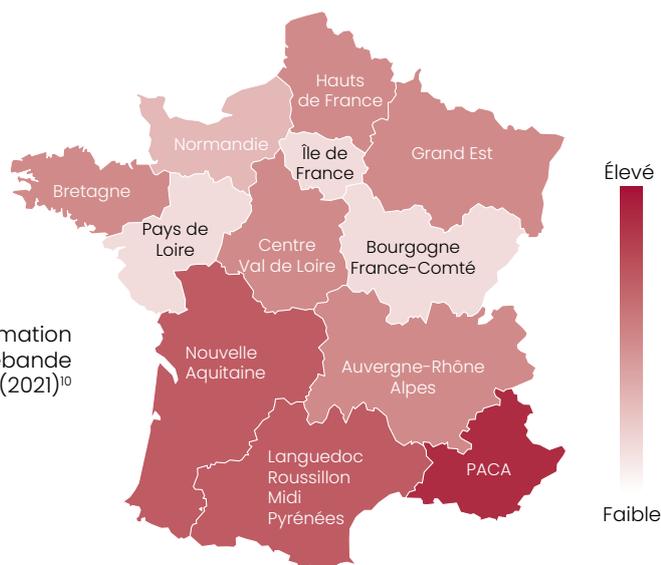
9 - <https://www.lemondedutabac.com/faire-appliquer-les-peines/>

LE COMMERCE ILLICITE

ÉTAT DES LIEUX PAR RÉGION

Avec 35,46 % de produits du tabac achetés hors du réseau des buralistes, **la France est le pays d'Europe le plus touché par la consommation de produits de contrebande et de contrefaçon en Europe.**

Les régions frontalières sont particulièrement impactées par le phénomène, en raison de l'accès facilité à des produits moins chers.

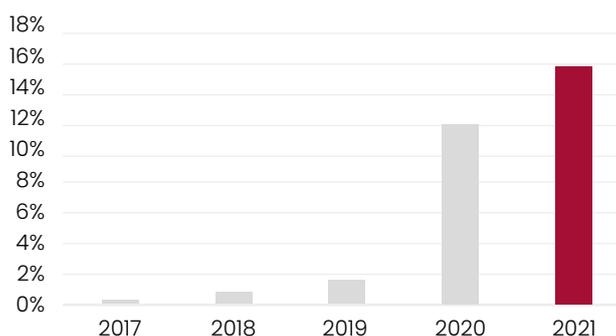


LA CONTREFAÇON ET LA CONSOMMATION DES PRODUITS DU TABAC

Entre 2017 et 2021, la part de produits de contrefaçon dans la consommation totale a été **multipliée par plus de 5700**¹⁰. Si la contrefaçon était anecdotique en 2017, le confinement, l'inaccessibilité de produits frontaliers et la difficulté à se procurer des produits de contrebande a ouvert un nouveau marché pour les trafiquants, se rapprochant au plus près des consommateurs.

Le nombre d'usines clandestines produisant des cigarettes de contrefaçon augmente sensiblement, passant de 93 usines démantelées en 2019 à 125 en 2021¹¹. Il est à noter qu'en décembre 2021, la première usine clandestine a été démantelée en France, en Seine-et-Marne¹².

Évolution de la part de la contrefaçon dans la consommation globale de produits du tabac (2017-2021)



Sources : 10 - Baromètre annuel KPMG 2021

11 - <https://www.lemondedutabac.com/125-usines-clandestines-de-contrefacon-de-cigarettes-demantelees-en-europe-en-2021/>

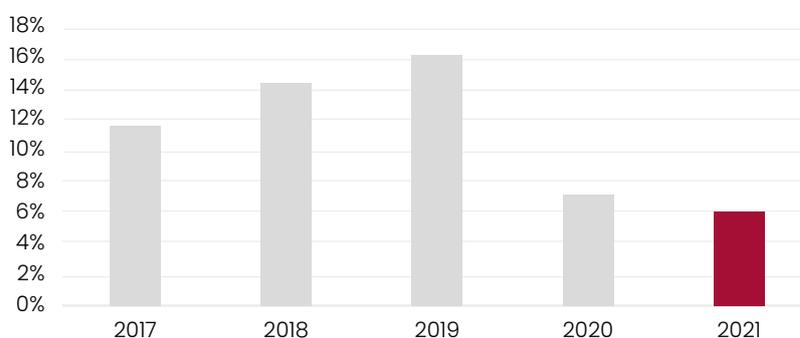
12 - <https://www.ouest-france.fr/ile-de-france/seine-et-marne/seine-et-marne-une-usine-de-cigarettes-de-contrefacon-demantelee-une-premiere-en-france-7558952>

LE COMMERCE FRONTALIER

Le commerce transfrontalier a augmenté de façon continue entre 2017 et 2019 (+4,89 points), en lien direct avec la stratégie d'augmentation fiscale pour atteindre le prix moyen d'un paquet à 10 €.

Cependant, cette augmentation a été stoppée en 2020, en raison de la fermeture des frontières et n'a pas repris en 2021, en lien avec l'explosion de la contrefaçon, et le rapprochement des trafiquants au plus près des consommateurs.

Évolution de la part du commerce frontalier dans la consommation globale de produits du tabac (2017-2021)¹³



Prix moyen d'un paquet de 20 cigarettes dans les pays frontaliers à la France¹⁴

Espagne	Luxembourg	Italie	Allemagne	Belgique	France
4€50	4€70	5€20	6€20	6€40	10€20



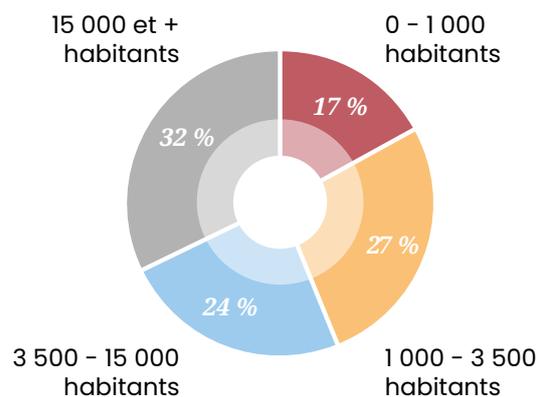
Sources : 13 - Baromètre annuel KPMG 2021

14 - [https://www.touteurope.eu/l-europe-et-moi/le-prix-du-paquet-de-cigarettes-dans-l-ue/#:~:text=Dans%20la%20moyenne%20des%20prix,\(7%2C50%20%E2%82%AC\).](https://www.touteurope.eu/l-europe-et-moi/le-prix-du-paquet-de-cigarettes-dans-l-ue/#:~:text=Dans%20la%20moyenne%20des%20prix,(7%2C50%20%E2%82%AC).)

LE RÉSEAU DES BURALISTES

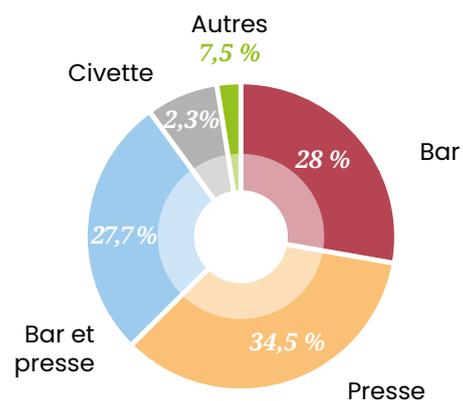


Buralistes par **taille de commune**



44 % des buralistes exercent dans des communes de moins de 3 500 habitants¹⁵.

Buralistes par **activité en plus du tabac**



28 % des buralistes sont **uniquement revendeurs de tabac**¹⁵.

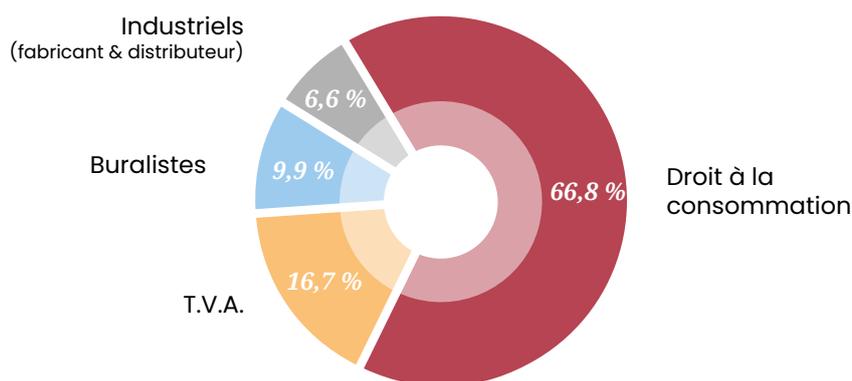
En 2021, la France comptait 23 228 buralistes, soit **une baisse de 6,5 % du nombre de bureaux de tabac par rapport à 2017** (24 785). Ces buralistes génèrent **plus de 80 000 emplois**. Près de 10 millions de français franchissent chaque jour la porte d'un bureau de tabac¹⁵.

“

En France, les buralistes génèrent plus de 80 000 emplois.

”

LES RECETTES FISCALES GÉNÉRÉES PAR LES PRODUITS DU TABAC



Les produits du tabac sont taxés à hauteur de 83,5 %. Le pourcentage reversé aux buralistes est fixé par l'Etat.

Entre 2017 et 2021, la fiscalité sur un paquet de 20 cigarettes a augmenté de 40 %.

Entre 2017 et 2021, les produits du tabac ont généré près de 79 milliards d'euros de recettes fiscales¹⁶. Il est à noter que, pour la première fois en 5 ans, les recettes fiscales connaissent une tendance baissière en 2021.

Sur la même période, les pertes de recettes fiscales sont estimées à 29 milliards d'euros. Cette estimation se base sur le baromètre annuel KPMG, seule étude disponible à date, en raison de l'absence d'un observatoire indépendant, piloté par l'Etat et mesurant la réalité du marché, officiel et officieux, du marché du tabac en France.

Recettes fiscales générées
par les produits du tabac
(en milliards d'€)

2017	13,80
2018	14,80
2019	15,29
2020	17,60
2021	17,40



www.seita.fr